

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue le mardi 9 octobre 2012 à 19 h, à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Johanne Beaulieu, Sandra East, Paule Fortier, Lise Landry, Guylaine Richer, MM. Normand Chalifoux et Louis Kemp, tous commissaires formant quorum, ainsi que Mme Corinne Payne, commissaire-parent.

MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. et dir. serv. aff. corp. et comm., Mmes Marie-France Boyer, dir. gén. adj., Nathalie Joannette, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj. et Denis Riopel, dir. serv. ress. mat.

Mme Elisa Rietzschel a prévenu de son absence.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Guylaine Richer, présidente.

Il est 19 h.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n° CE-121009-2540

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance du 29 août 2012.

Adopté

PROCÈS-VERBAL

Résolution n° CE-121009-2541

Il est proposé par Mme Lise Landry

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance du 11 septembre 2012.

Adopté

ORDRE DU JOUR

Résolution n° CE-121009-2542

Il est proposé par Mme Paule Fortier

D'ADOPTER tel quel le projet d'ordre du jour, lequel comprend les sujets suivants, en plus des points statutaires :

4. Adjudication de contrats de service de déneigement de certaines écoles pour les hivers 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 – adoption;
5. Services alimentaires dans nos établissements :
 - 5.1 Annulation d'un contrat de service de cantine (école Du Bois-Joli) – adoption;
 - 5.2 Adjudication d'un contrat de service de cantine (école Du Bois-Joli) – adoption;

DE PERMETTRE à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

Adopté

ADJUDICATION DE CONTRATS DE SERVICE DE DÉNEIGEMENT DE CERTAINES ÉCOLES POUR LES HIVERS 2012-2013, 2013-2014 ET 2014-2015

Résolution n° CE-121009-2543

ATTENDU l'appel d'offres public # 190AO1070 concernant les contrats de déneigement pour les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015;

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres public # 190AO1070;

ATTENDU la délégation de pouvoirs faite au comité exécutif pour l'octroi des contrats d'une valeur située entre 100 000 \$ et 250 000 \$;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Paule Fortier

D'ADJUGER les contrats de service de déneigement pour les hivers 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 aux plus bas soumissionnaires conformes suivants :

1) 9213-4907 Québec inc. / Les Entreprises Lavallée

Les écoles suivantes :

- secondaire d'Oka et pavillon Léopold	55 458 \$
- Horizon-du-Lac (pavillon des Primevères)	7 476,60 \$
- Rose-des-Vents.....	9 058,95 \$
- des Lucioles	11 993,67 \$
- Horizon-du-Lac.....	13 455 \$
- Emmanuel-Chénard	8 896,50 \$
- de la Clairière	9 990 \$
- du Mai.....	7 944 \$
- Gabrielle-Roy	9 447,93 \$
- secondaire Jean-Jacques-Rousseau.....	24 631,53 \$

pour un montant forfaitaire de base de 158 352,18 \$ plus les taxes applicables.

2) Les Entreprises Charles Maisonneuve Itée

Les écoles suivantes :

- Atelier ressources matérielles	6 600 \$
- Saint-Gabriel, Saint-Gabriel (pavillon Notre-Dame) et pavillon Blanchard.....	31 035 \$
- Le Carrefour	14 280 \$
- Le Tournesol	27 825 \$
- du Ruisselet.....	28 950 \$

pour un montant forfaitaire de base de 108 690 \$ plus les taxes applicables.

D'AUTORISER la présidente et le directeur général à signer tout document afin de donner effet aux présentes.

Adopté

ANNULATION D'UN CONTRAT DE SERVICE DE CANTINE – ÉCOLE DU BOIS-JOLI

Résolution n^o CE-121009-2544

ATTENDU le contrat de service de cantine (mets cuisinés sur place) adjudgé au concessionnaire « Marie-Ève Dupont » afin de desservir l'école Du Bois-Joli pour la période du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2014 (résolution n^o CE-110614-2421);

ATTENDU la requête du concessionnaire « Marie-Ève Dupont » de mettre fin à compter du 30 juin 2012 au contrat de service de cantine actuellement en vigueur à l'école Du Bois-Joli;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ANNULER le contrat de service de cantine (mets cuisinés sur place) adjudgé au concessionnaire « Marie-Ève Dupont » pour l'école Du Bois-Joli;

DE RESCINDER partiellement la résolution n^o CE-110614-2421.

Adopté

ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE SERVICE DE CANTINE – ÉCOLE DU BOIS-JOLI

Résolution n^o CE-121009-2545

ATTENDU la requête du concessionnaire « Marie-Ève Dupont » de mettre fin, dès le 30 juin 2012, au contrat de service de cantine à l'école Du Bois-Joli;

ATTENDU l'annulation du contrat de cantine avec le concessionnaire « Marie-Ève Dupont » à l'école Du Bois-Joli (résolution n^o CE-121009-2544);

ATTENDU la Politique sur les services alimentaires (RM-10);

ATTENDU les démarches menées afin de trouver un concessionnaire potentiel;

ATTENDU la recommandation de la direction de l'école Du Bois-Joli;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par M. Normand Chalifoux

D'ADJUGER un contrat de service de cantine (mets cuisinés sur place) au concessionnaire « La Marmite à Saveurs » opéré par Mme Laurence Loyer, afin de desservir l'école Du Bois-Joli jusqu'au 30 juin 2014;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document pouvant donner effet aux présentes.

Adopté

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° CE-121009-2546

Il est proposé par M. Normand Chalifoux

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 19 h 20.

Guylaine Richer, présidente

Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général